



# LE CLUZEAU

## TARIF POST BAC 2026-2027

### Dossier

|                               |          |                  |
|-------------------------------|----------|------------------|
| Frais de dépôt de dossier     | 75,00 €  | non remboursable |
| Frais de confirmation entrée  | 80,00 €  |                  |
| Cot Diocésaine, tutelle CNEAP | 135,00 € |                  |

### Formation

|                             |            |            |
|-----------------------------|------------|------------|
| Frais de formation annuelle | 2 520,00 € | sur 8 mois |
| Frais de formation mensuel  | 315,00 €   |            |

### Restauration / hébergement

|                               |          |             |
|-------------------------------|----------|-------------|
| Repas exceptionnel            | 10,00 €  | sur 4 jours |
| Panier repas (2€ / jours)     | 8,00 €   |             |
|                               | 10,00 €  | sur 5 jours |
| Demi-pensionnaire             | 30,00 €  | sur 4 jours |
|                               | 37,00 €  | sur 5 jours |
| Hébergement + repas (semaine) | 105,00 € |             |

### Autres frais

|                       |         |
|-----------------------|---------|
| Carte de self         | 15,00 € |
| Recherche de document | 5,00 €  |

Le Cluzeau

30 route de Notre Dame

24240 SIGOULES ET FLAUGEAC

MAJ 04/02/2026

## Conditions générales de vente

**Client :** particuliers, entreprises, collectivités locales et territoriales, organismes paritaires collecteurs  
Parcours individuel au sein d'un groupe de stagiaires au sein de nos locaux.

### OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente.

### DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le LEAP Le Cluzeau remet au Client un contrat de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-3 et L6353-4 du Code du travail, une annexe financière, le règlement intérieur, une convention de formation, une fiche d'urgence, des conventions de stage.

Le Client s'engage à restituer dans les plus brefs délais au LEAP Le Cluzeau un exemplaire daté, signé et portant son cachet commercial (excepté pour les clients Particuliers). Une attestation de présence est remise systématiquement au Client.

### FORMATIONS AU SEIN DU CENTRE DE FORMATION

#### Conditions Financières

Le LEAP Le Cluzeau se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessous.

Les factures sont émises à partir de l'entrée effective en formation.

Le coût de la formation est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, le LEAP Le Cluzeau se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

Les prix des parcours sont indiqués au catalogue.

Les frais d'hébergement et de restauration ne sont pas compris dans le coût de formation et sont indiqués séparément.

#### Ouverture d'une session de formation

Le LEAP Le Cluzeau se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour raisons d'effectifs insuffisants.

### CONDITIONS D'ANNULATION DES FORMATIONS PAR LE CLIENT

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit et ne donne lieu à aucune facturation.

Seuls les frais d'inscription sont conservés par le LEAP Le Cluzeau si l'annulation n'a pas été signifiée avant le premier jour de la session.

### PRIX ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes.

Toute formation commencée est due en entier, sauf cas de force majeure.

Les factures sont payables en euros à 30 jours date de facture, sans escompte - à l'ordre du LEAP Le Cluzeau.

### REGLEMENT PAR UN OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si le LEAP Le Cluzeau n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

### REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un Client passerait une commande au LEAP Le Cluzeau, sans avoir procédé au paiement de la (des) facture(s) précédente(s), le LEAP Le Cluzeau pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

### INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées au LEAP Le Cluzeau en application et dans l'exécution des commandes pourront être communiquées aux partenaires contractuels du LEAP Le Cluzeau pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé au LEAP Le Cluzeau.

### PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification, d'exploitation des supports de formation Interentreprises restent la propriété exclusive du LEAP Le Cluzeau et ne peuvent donc pas être cédés au Client.

### CONFIDENTIALITE

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont le LEAP Le Cluzeau ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

### COMMUNICATION

Le Client autorise expressément le LEAP Le Cluzeau et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

### ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Si un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Bergerac sera seul compétent pour régler le litige.

### ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par le LEAP Le Cluzeau à son siège social au Cluzeau – 24240 SIGOULES et FLAUGEAC.

MAJ 04/02/2026